



# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BASKET-BALL DU HAUT-RHIN

4 RUE DE CHEMNITZ - BP 2295 - 68069 MULHOUSE CEDEX 2

Tel : 03.89.33.14.40 – Email : comite@basket68.com

Sites internet : [www.basket68.com](http://www.basket68.com) et [www.facebook.com/comite.basket.68](https://www.facebook.com/comite.basket.68)

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ILLFURTH 17 JUIN 2023

L'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Départemental de Basket-Ball s'est tenue le samedi 17 juin 2023 à 9 heures 30 à la Salle Polyvalente d'ILLFURTH.

### ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
- 2) Allocution du Président Départemental
- 3) Approbation des nouveaux statuts du Comité
- 4) Modalités d'entrée en vigueur des nouveaux statuts

#### 1) RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale Extraordinaire, pour délibérer valablement, doit être composée de membres représentant la moitié du nombre de voix dont disposent les associations. Ce quorum est de 3535 voix.

La commission a comptabilisé 5983 voix représentées (sur 7069, soit 84,64 %). Le quorum étant largement atteint, la Commission de Vérification des Pouvoirs déclare valables les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

#### 2) ALLOCUTION DU PRESIDENT

Monsieur le Représentant Fédéral et Président de la Ligue du Grand Est, Monsieur le Maire d'Illfurth, Monsieur le Président du CCSM ILLFURTH, Monsieur le représentant du Crédit Mutuel, Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence.

Je voudrais excuser Monsieur Frédéric BIERRY, Président de la CEA et Monsieur Guy BOOTZ, Président du CDOS.

Avant de débiter notre Assemblée, je vous demande de bien vouloir observer une minute de recueillement à la mémoire des membres de la famille basket disparus pendant la saison, avec une pensée toute particulière pour Jean Paul STURMEL qui fut Président du Comité pendant 33 années et Bernard KELLER membre du Comité pendant presque 50 ans et dont il a tenu la trésorerie pendant de nombreuses années.

### **3) APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU COMITE**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des modifications qui lui ont été soumises, approuve la modification des statuts du Comité du Haut-Rhin dans toutes ses dispositions.

### **4) MODALITES D'ENTREE EN VIGUEUR DES NOUVEAUX STATUTS**

L'Assemblée Générale, en conséquence de la résolution qui précède, approuve l'entrée en vigueur des nouveaux statuts à l'issue de la clôture de la présente assemblée générale. Par dérogation, les dispositions statutaires relatives à la composition et à l'élection du Comité Directeur n'entreront en vigueur que lors du prochain renouvellement des instances dirigeantes, soit en 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Extraordinaire est close à 9 h 55.

La Secrétaire Générale :

Chantal TSCHAEN

Le Président :

José MORENO